COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024_004

~~~~~~

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 23 janvier 2024

PRESENTS : *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, MARTIN Françoise*

ABSENTS EXCUSES : *MOTTIEZ Adrien, RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Monsieur TUPIN Patrick a été élu secrétaire.

OBJET : MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'afin de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption des budgets primitifs 2024, il est nécessaire que l'assemblée l'autorise à effectuer ces opérations de paiement.
Il précise que, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il propose les montants et affectations suivants :

CHAPITRE ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
	BUDGET PRINCIPAL	
10 - 10226	Taxe d'aménagement	5 200 €
21 - 2152	Installations de voirie	6 500 €
21 - 2188	Autres immobilisations corporelles	43 000 €
23 - 2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	50 000 €
~~~~~~

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement sur les comptes ci-dessus et dans la limite des crédits proposés.

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Ange MEDORI

MAIRIE de VACHERESSE
74 Hte-Savoie

Le secrétaire de séance,
Patrick TUPIN

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en préfecture le
et publication du